

La qualité de l'habitat, condition environnementale du bien-être et du mieux vivre ensemble

Déclaration du groupe de l'Agriculture

L'habitat des agriculteurs, des salariés agricoles et de façon plus générale des personnes vivant en milieu rural, est rarement pris en compte dans les politiques de logement qui restent habituellement centrées sur les villes. La ruralité connaît pourtant des difficultés similaires, avec quelques spécificités.

Tout comme les citadins, les ruraux ont besoin d'espaces publics cohérents, de services publics minimum, d'activités diverses pourvoyeuses d'emplois et de cohésion sociale afin de tisser un réseau homogène et accueillant.

Cela est d'autant plus nécessaire que la diminution du nombre d'agriculteurs pèse sur la solidarité et conduit à ce qu'une multitude de services ne soient plus assurés. Par ailleurs, à l'exode rural s'est substitué un véritable exode urbain. Le milieu rural est devenu une terre d'accueil pour de nouvelles populations.

Le groupe a été particulièrement sensible aux réflexions sur la densification de l'habitat, également développées dans le rapport. Il faut éviter de miter les territoires et concentrer l'habitat pour préserver les terres agricoles. Cela nécessite de réinvestir les centres-bourgs par des programmes de réhabilitation des logements mais aussi par une revitalisation des commerces de proximité. Les espaces mutualisés sont une réponse à ces enjeux. Lutter contre l'étalement urbain une priorité pour le secteur agricole.

Les préconisations formulées pour améliorer à la fois le vivre-ensemble et le confort de chacun nous conviennent tout à fait.

Partager les transports, encourager la mobilité active, favoriser le télétravail sont autant de solutions de bon sens qu'il conviendrait de mettre réellement en pratique.

En revanche, nous avons exprimé au cours de nos travaux quelques réserves sur les développements consacrés à la « ville comestible ». La production de denrées alimentaires peut bien entendu être envisagée mais cela nécessite une réflexion et des analyses plus poussées. C'est la raison pour laquelle nous avons souhaité que les préconisations du CESE se limitent à encourager ces pratiques dans un but pédagogique. Le groupe de l'agriculture a voté l'avis.